

Mardi 13 juin 2023

9h30 Accueil

9h50 Allocution d'ouverture  
SARAH PHILIBERT, *ATER* À L'*UNIVERSITÉ DE RENNES 2*  
CYPRIEN DAGNICOURT, *ATER* À L'*UNIVERSITÉ DE RENNES*

### I – Propos introductifs

Présidence : CHRISTIAN HUGLO, *AVOCAT À LA COUR, CABINET HUGLO LEPAGE*

10h **Les grands contentieux environnementaux en Bretagne. Point de vue de l'avocat**  
CHRISTIAN HUGLO, *AVOCAT À LA COUR, CABINET HUGLO LEPAGE*

10h20 **Les grands contentieux environnementaux en Bretagne. Point de vue du magistrat**  
ALEXIS FRANK, *PREMIER CONSEILLER À COUR ADMINISTRATIVE D'APPEL DE NANTES*

10h40 **Les grands contentieux environnementaux en Bretagne. Point de vue de l'association**  
GILLES HUET, *EAU ET RIVIÈRES DE BRETAGNE*

11h Discussion et pause-café

11h50 **Une première forme de contentieux de l'environnement : la répression des boulangers et bouchers dans le Finistère du XVIIIe siècle**  
MÉGANE DELPORTE, *DOCTEURE EN HISTOIRE DU DROIT À L'UNIVERSITÉ LYON 3*

11h15 **La répression du militantisme environnemental en Bretagne**  
CLÉMENT ROUILLIER, *MAÎTRE DE CONFÉRENCES EN DROIT PUBLIC À L'UNIVERSITÉ RENNES 2*

12h10 Discussion

12h30 Déjeuner

### II – Urbanisme et aménagement

Présidence : GWELTAZ EVEILLARD, *PROFESSEUR DE DROIT PUBLIC À L'UNIVERSITÉ DE RENNES*

14h **Les grands contentieux liés aux occupations irrégulières du domaine public maritime naturel en Bretagne**  
MYLÈNE LE ROUX, *PROFESSEURE DE DROIT PUBLIC À L'UNIVERSITÉ DE NANTES*  
LAURENCE MOLINERO, *MAÎTRESSE DE CONFÉRENCE EN DROIT PUBLIC À L'UNIVERSITÉ BRETAGNE SUD*

14h20 **Les contentieux environnementaux bretons devant la Cour européenne des droits de l'homme. À la recherche des spécificités du principe de proportionnalité en matière environnementale**  
VANESSA BARBÉ, *PROFESSEURE DE DROIT PUBLIC À L'UNIVERSITÉ DE VALENCIENNES*

14h40 Discussion et pause-café

15h10 **Le contentieux de la loi Littoral**  
MAXIME LEI, *MAÎTRE DE CONFÉRENCES EN DROIT PUBLIC À LE MANS UNIVERSITÉ*

15h30 **Le contentieux du projet d'extraction de sable coquillier en baie de Lannion**  
RAPHAËLE ANTONA TRAVERSI, *AVOCATE AU CABINET COUDRAY*

15h50 **Le contentieux de l'abattage d'arbres d'alignement**  
ANTOINE SIMONNEAUX, *DOCTEUR EN DROIT PUBLIC À L'UNIVERSITÉ DE RENNES*

16h30 Discussion et fin de la journée

Dîner

Mercredi 14 juin 2023

8h45 Accueil

### III – Pollutions et nuisances

Présidence : JACQUES PETIT, *PROFESSEUR DE DROIT PUBLIC À L'UNIVERSITÉ DE RENNES*

9h **De victimes à fautives, l'évolution de la place des autorités publiques dans le contentieux environnemental par le prisme breton**  
MARIE-ÉLISABETH BOGGIO, *DOCTORANTE EN DROIT PUBLIC À L'UNIVERSITÉ D'ORLÉANS*

9h20 **Les collectivités territoriales bretonnes devant la justice fédérale américaine. Le procès de l'Amoco Cadiz**  
CÉDRIC MEURANT, *MAÎTRE DE CONFÉRENCES EN DROIT PUBLIC À L'UNIVERSITÉ LYON 3*

9h40 **Marées noires : une saga judiciaire bretonne au service de l'amélioration constante de la réparation du dommage de pollution**  
KARINE LE COUVIOUR, *MAÎTRESSE DE CONFÉRENCE EN DROIT PRIVÉ À L'UNIVERSITÉ DE BREST*

10h **Les contentieux émergents en matière de protection de la biodiversité**  
MARIE LEMEY, *PROFESSEURE À L'UNIVERSITÉ DE BREST*

10h20 Discussion et pause-café

10h50 **Les contentieux administratifs de la responsabilité des collectivités publiques du fait des marées vertes en Bretagne**  
ÉMILIE MARIE, *AVOCATE AU BARREAU DE RENNES*

11h10 **Le contentieux des contraventions de grande voirie en Bretagne et la pollution de l'eau**  
ANTOINE LE BRUN, *MAÎTRE DE CONFÉRENCES EN DROIT PUBLIC À L'UNIVERSITÉ PARIS CITÉ*

11h30 **Les pesticides : quel traitement juridique en Bretagne ?**  
ANNE-SOPHIE DENOLLE, *MAÎTRESSE DE CONFÉRENCE EN DROIT PUBLIC À L'UNIVERSITÉ DE ROUEN*

11h50 Discussion

12h30 Déjeuner

### IV – Énergies

Présidence : BLANCHE LORMETEAU, *CHARGÉE DE RECHERCHE CNRS, À L'UNIVERSITÉ DE RENNES*

14h **Le contentieux nucléaire en Bretagne, un phénix qui renaît périodiquement de ses cendres**  
DIMITRI DI FRANCESCO-GANDON, *DOCTEUR EN DROIT PUBLIC, CHERCHEUR ASSOCIÉ À L'IDPSP*

14h20 **Le contentieux de la centrale de Landivisau**  
JEAN-CHARLES ROTOUILLÉ, *PROFESSEUR DE DROIT PUBLIC À L'UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHÉON-SORBONNE*

14h30 Discussion et pause-café

15h10 **Les recours contentieux des pêcheurs côtiers contre le parc éolien en mer en baie de Saint-Brieuc analysés sous l'angle de la transition juste**  
PERRINE CARRÉ, *DOCTORANTE EN DROIT DU TRAVAIL À L'INSTITUT UNIVERSITAIRE EUROPÉEN*

15h30 **Le contentieux de la dérogation «espèces protégées» face au déploiement de l'éolien en Bretagne**  
SARAH PHILIBERT, *ATER* À L'*UNIVERSITÉ DE RENNES 2*  
CYPRIEN DAGNICOURT, *ATER* À L'*UNIVERSITÉ DE RENNES*

15h50 Discussion

16h10 **Propos conclusifs**  
AGATHE VAN LANG, *PROFESSEURE DE DROIT PUBLIC À L'UNIVERSITÉ DE NANTES*

